

## DANS L'ACTU



### [EUROPE]

#### **Pacte vert pour l'Europe : un nouveau mécanisme de financement pour stimuler les énergies renouvelables**

Le 17 septembre dernier, la Commission européenne a publié les règles d'un nouveau mécanisme européen de financement des énergies renouvelables qui doit entrer en vigueur à partir de début 2021. Ce mécanisme permettra aux États membres de collaborer plus facilement pour financer et mettre en œuvre des projets dans le domaine des énergies renouvelables, que ce soit en tant que pays d'accueil ou que pays contributeur. L'énergie produite sera prise en compte dans la réalisation des objectifs en matière d'énergies renouvelables de tous les pays participants et contribuera à l'ambition du pacte vert pour l'Europe d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour rappel, chaque État membre doit contribuer à l'objectif européen de 32 % d'énergies renouvelables en 2030. Une trajectoire indicative est fixée pour chacun d'entre eux, pour la période 2021-2030, avec des points de référence à atteindre en 2022, 2025 et 2027. En cas d'écart avec cet objectif, un État membre pourra donc, désormais, notamment, contribuer au nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables et se voir attribuer une part de la production renouvelable.

Source [@actu-environnement](#). –

Lire l'article : <https://bit.ly/3kNbogH>

Plus d'infos : [Site de la Commission Européenne](#)



### [EUROPE]

#### **Emissions de CO<sub>2</sub> : L'Europe se fixe un nouvel objectif de réduction de -55% d'ici 2030**

Le 16 septembre dernier, lors de son premier discours sur l'état de l'Union, la Présidente de la Commission Européenne – Ursula von der Leyen, a annoncé que l'Europe allait désormais viser un objectif de réduction des gaz à effet de serre de -55% d'ici 2030, par rapport à 1990, pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Un objectif revu à la hausse puisque celui-ci était de -44% jusqu'alors. Ce relèvement, qui aurait d'importantes conséquences pour les secteurs de l'énergie, des transports ou de l'agriculture, « est trop

*important pour certains et insuffisant pour d'autres. Mais (...) notre économie et notre industrie peuvent y faire face », a déclaré la présidente de la Commission.*

Source @AFP



[FRANCE]

### **Le gouvernement lance 2 appels à projets dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments publics**

Le 7 septembre, Olivier Dussopt, Ministre délégué chargé des Comptes publics, a présenté les deux premiers projets « France relance » de rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État. Ce chantier piloté par la direction de l'immobilier de l'État donnera lieu à 2 types d'appels à projets (hors bâtiments publics des collectivités) :

- le premier est relatif aux bâtiments des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche et au réseau des œuvres universitaires sociales ;
- le deuxième est relatif aux autres bâtiments publics de l'État (à l'exception des Ehpad et des hôpitaux qui bénéficient d'une mesure et d'une enveloppe dédiées du Ségur de la santé).

Les dossiers de candidature devront être envoyés, selon la localisation du projet, d'ici le 9 octobre 2020.

Plus d'infos : [Site du Ministère](#)



[FRANCE]

### **Sécurité d'approvisionnement électrique durant l'hiver 2020-2021 : RTE annonce une « vigilance » maintenue.**

La sécurité d'approvisionnement électrique de la France pour cet hiver continue de faire l'objet d'une "vigilance particulière", conséquence de la crise sanitaire, a indiqué vendredi le gestionnaire du réseau à haute tension RTE, "avec une probabilité élevée de situations tendues sur l'équilibre entre offre et demande d'électricité". La saison sera notamment marquée par "une probabilité de tension élevée fin novembre – début décembre en cas de froid précoce". "A cette échéance, le retour des réacteurs nucléaires de Flamanville sera particulièrement suivi, à la fois pour l'équilibre national et local dans le grand Ouest", précise l'entreprise. Les deux réacteurs de la centrale située dans la Manche sont actuellement à l'arrêt, en raison d'une visite décennale pour l'un et de problèmes techniques pour l'autre. RTE indique toutefois qu'en cas de températures significativement inférieures aux températures de saison, le recours à certaines mesures sera "probable": par exemple interruption de grands consommateurs industriels rémunérés à cet effet ou diminution de la tension sur le réseau n'ayant pas d'impact sur le consommateur. Source [@AFP](#)